

N/REF : 7/01/2026 15H50 C:265050 I:33807
V/REF : TEL
V/Appel du Mercredi 07/01/2026 a 15H50

ARMAND PATRICK

**2 RUE DES RUIRES
38320 EYBENS**

IMMEUBLE : LIEU D'INTERVENTION
Résidence de + de 2ans
Cf Localisation
38400 ST MARTIN D'HERES

St Martin-H, le 14 Janvier 2026

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 2 RUIRES - EYBENS - MR ARMAND PATRICK 06 88 01 03 99
PASSER PAR L'IMPASSE DES RUIRES - PREVOIR 20 METRES DE TUYAU
TARIF : 382,88 € TTC

MOTIF : INTERVENIR POUR VIDANGE FOSSE SEPTIQUE
NE CONNAIT PAS LA CAPACITÉ

Donneur d'ordre : _ OCCUPANT LOGEMENT

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une
pompe haute pression.

LE 13/01/2026 A 08H15
VIDANGE ET NETTOYAGE HYDRAULIQUE DE LA FOSSE SEPTIQUE 2M3
CURAGE ENTRÉES ET SORTIES
EVACUATION DES DECHETS EN CENTRE DE TRAITEMENT AGREE

OBSERVATIONS : RECU CHQ N° 0003740 CAISSE D'EPARGNE DU 13/01/2026 - 382,88 €

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement
d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer
l'origine de l'obstruction, mais ce n'est parfois qu'après plusieurs
interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y
remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Ff Pomp.fosse sept/BAG 1h+Dépl.0 a 5km	1	348,08	348,08

TOTAL H.T.	348,08
T.V.A. a 10,00%	34,80
TOTAL T.T.C.En EURO	382,88

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 28 Février 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN